

MODÈLE DE GESTION OPTIMALE DES HORAIRES PAR L'AUTOREMPLACEMENT Règles de conventions collectives et ententes locales applicables (bloc 3)

Présenté par

Christian Beaudoin

*Direction des ressources humaines, des
communications et des affaires juridiques*

Juin, juillet et août 2019

POUR UNE CONFÉRENCE EFFICACE

- Suivre la réunion depuis un lieu calme où vous ne serez pas dérangés
 - Mettez votre appareil sur « mute » pour éviter aux autres participants les bruits ambiants (#6 ou sur votre téléphone, le petit micro barré)
 - Ne mettez pas votre ligne en mode « attente »
 - Cliquez sur l'écran de la présentation MyBys pour signifier votre désir de prendre la parole
- Attendez que l'animateur nomme votre nom avant de vous exprimer et identifiez votre lieu de travail avant de formuler votre question ou votre commentaire

ORDRE DU JOUR

- Connaissance des règles de conventions collectives applicables et des ententes locales (autoreplacement)
- Maintien des tâches d'affection des remplacements long terme :
algorithme décisionnel
- Période de questions

CONNAISSANCE DES RÈGLES DE CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES ET DES ENTENTES LOCALES

- Les quarts
- Les postes
- Notion de déplacement
- Service des relations de travail

ALGORITHME DÉCISIONNEL : TRAITEMENT DES REMPLACEMENTS LONG TERME

FIQ (catégorie 1) pour les infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes

- Long terme + de 14 jours ou indéterminé + de 4 mois
- Long terme + de 28 jours

FTQ (catégorie 2) pour les préposés aux bénéficiaires et les auxiliaires de santé et de service sociaux

- Long terme + de 28 jours
- Long terme + de 56 jours (jour ou soir)

PÉRIODE DE QUESTIONS



SUIVI DE LA CONFÉRENCE

- Pour vos feuilles de temps, notez que le personnel administratif est invité à coder « foDir », les gestionnaires, coordonnateurs clinico-administratifs et les coordonnateurs d'activités « foOrg »
- Nous vous informerons sous peu de la disponibilité d'une page Intranet où tous les contenus de formation et les outils de soutien à la transition seront rendus disponibles

D'ici là, pour toutes questions ou commentaires, il est possible de communiquer avec mesdames qui verront à assurer un suivi :

- Amelie.Boutin@ssss.gouv.qc.ca
- Nellie.Roy.csssbeauce@ssss.gouv.qc.ca